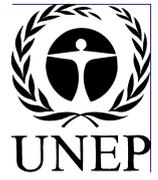




Convention on the Conservation of Migratory Species of Wild Animals

Secretariat provided by the United Nations Environment Programme



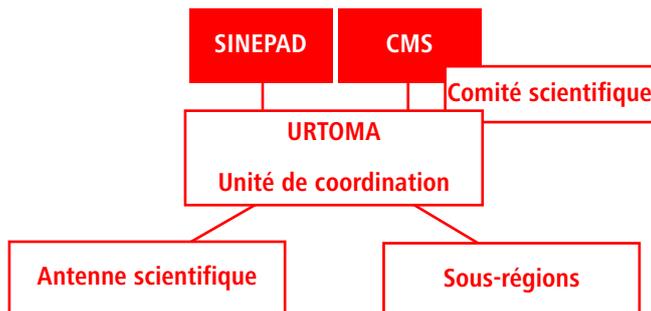
SECOND MEETING OF THE SIGNATORY STATES TO THE MEMORANDUM OF UNDERSTANDING CONCERNING CONSERVATION MEASURES FOR MARINE TURTLES OF THE ATLANTIC COAST OF AFRICA

5-7 March 2008, Senegal, Dakar

UNEP/CMS/MT-AFR2/Inf.4
Agenda Item 8

**INFORMATION ON ESTABLISHMENT OF A SCIENTIFIC UNIT
IN GOREE ISLAND (SENEGAL)**

**Mémoire d'Abidjan :
Création d'une "Antenne scientifique tortues marines"
sur l'île de Gorée dans les structures de l'Institut
Fondamental d'Afrique Noire (IFAN)**



ABSTRACT : Proposal on how to structure a coordination unit for Senegal's Memorandum of Abidjan: Creation of a Marine Turtle Science Arm in the buildings of the IFAN on Gorée Island.

In 1999, the CMS, IUCN France and the WWF West Africa Regional Programme organised an international meeting to draw up a regional memorandum of understanding on the conservation of marine turtles on the Atlantic coast of Africa. This MoU, called the Memorandum of Abidjan, has thus far been signed by 22 countries.

Since the signing of a convention in October 2005 between the NEPAD, UNEP/CMS and the Senegalese government, the Abidjan Memorandum has

been coordinated by URTOMA (Atlantic Africa Marine Turtle Unit), a structure under the supervision of SINEPAD/ENV (NEPAD's interim secretariat), where it is located in Dakar.

Plans to bolster URTOMA with a "science arm" were approved during the workshop of Abidjan Memorandum signatory states held in Dakar on 6-8 January 2007. An earlier project from 2002 had already planned for the creation of a regional marine turtle research and conservation structure in IFAN's former marine biology station on Goree off the coast of Dakar, an island steeped in history and listed as a UNESCO World Heritage Cultural site.

IFAN (Institut Fondamental d'Afrique Noire) was created in 1936. By the 1960's it had become the largest research centre in all of West Africa for the natural and human sciences. In the 1950's, IFAN's first director, Professor Théodore Monod, created a marine biology station equipped with ichthyology and malacology laboratories. In 1958, the Professor added a marine museum.

The present document constitutes a proposal to restore the buildings of the marine biology station and museum and to use some of the rooms for URTOMA's science arm. Part of the marine museum, currently available, could be used for a marine turtle wing. One room will pay tribute to Pr. Monod and to the great Senegalese scientist Cheikh Anta Diop (after whom the University of Dakar where IFAN has its headquarters was named). The restoration of a video room and the inner courtyard would enable educational activities for school groups and the general public.

URTOMA's Science Arm could use some of the rooms for its database and offices, and create a truly benchmark collection on marine turtles while benefiting from a functional laboratory. It could also serve as headquarters for TOMAO's sub-regional network and Senegal's national marine turtle project.



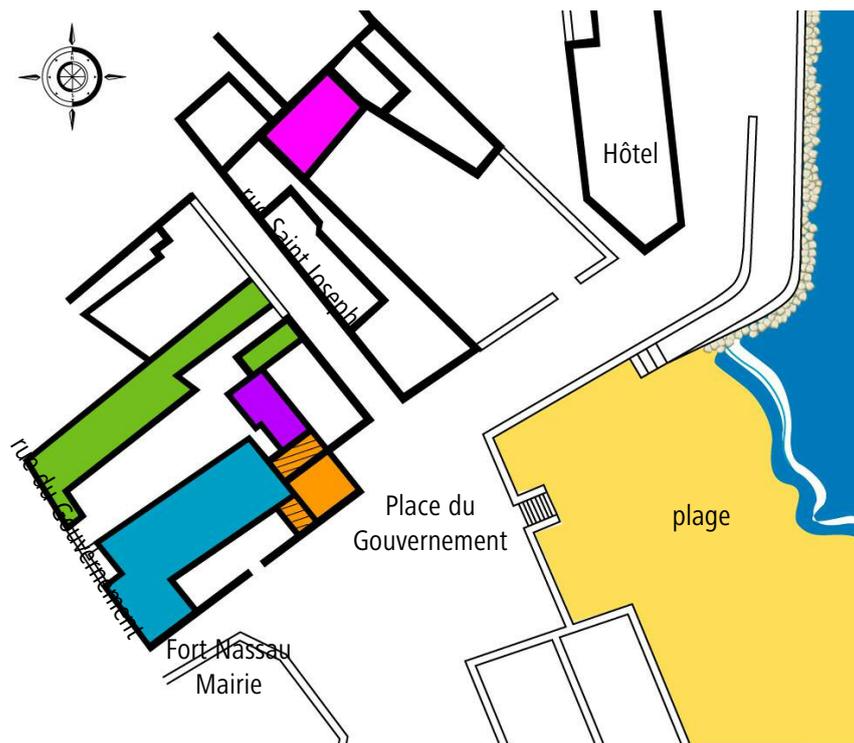
L'idée est de profiter de l'ancienne Station de Biologie marine de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) créée à la fin des années 50 par le Professeur Théodore Monod, non fonctionnelle aujourd'hui, pour y installer l'Antenne scientifique régionale sur les tortues marines. La restauration des bâtiments et cette dynamique nouvelle profitera à l'ensemble de cette structure de l'IFAN. Située à moins de 4 kilomètres de Dakar, l'île de Gorée est au centre de la rade de la côte sud de la presqu'île du Cap-Vert. Gorée est certainement l'une des îles les plus visitées au monde. Le site a, en 2006, reçu 98 000 visiteurs non Africains, 1907 Africains non Sénégalais, et 49 088 scolaires.

Cette masse de visiteurs fait de Gorée une formidable vitrine pour une sensibilisation du public sur des espèces menacées comme les tortues marines. En ce qui concerne le futur Plan d'Action national sénégalais pour la conservation des tortues marines, le lieu est idéal pour toucher un maximum d'élèves des écoles.

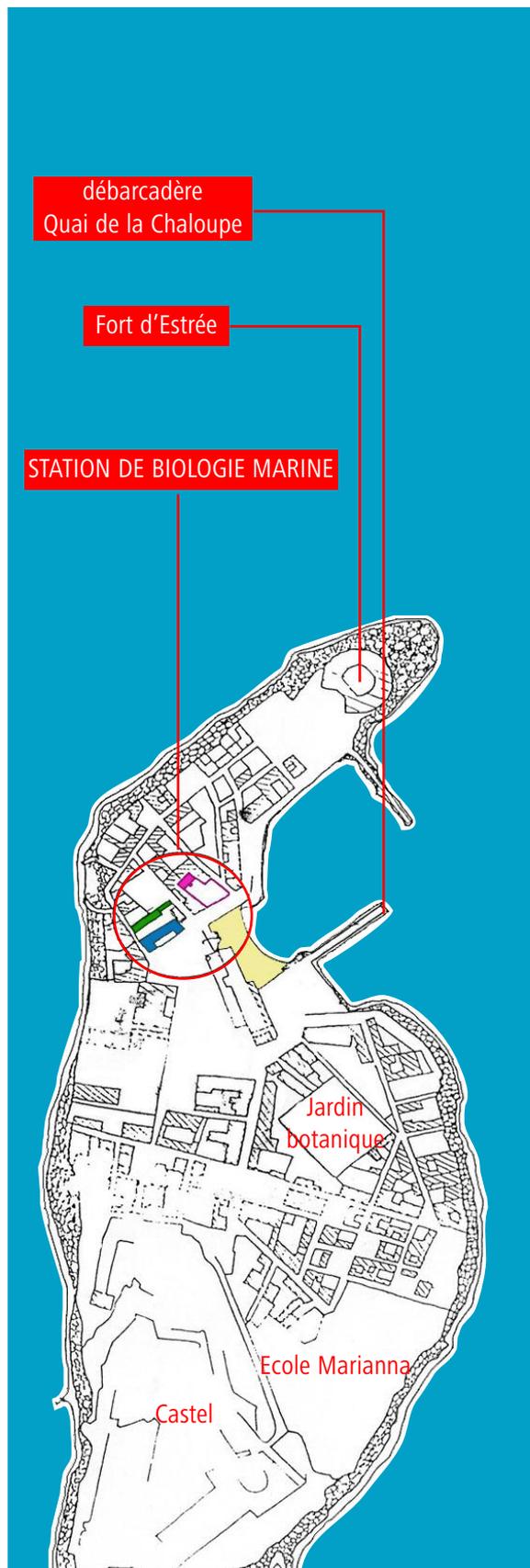
L'ensemble de la Station de Biologie marine comporte :

- > Un grand bâtiment à 1 étage et des combles donnant sur la place de la mairie et la plage; au rez-de-jardin de ce bâtiment, plusieurs salles constituant le Musée de la Mer; au premier étage, deux appartements.
- > Des salles de laboratoires et un bureau.
- > Une cour intérieure donnant sur la rue du gouvernement.
- > Un bâtiment sans étage abritant les collections.
- > Des annexes avec cuves de décantation et atelier pour préparations taxidermistes.
- > Une maison sise à l'angle du remblai et de la rue de Dakar, au fond d'une grande cour, et comprenant un étage ("Laboratoire de Malacologie")

STATION DE BIOLOGIE MARINE Disposition des bâtiments de l'IFAN sur l'île de Gorée



- ancien Laboratoire de Malacologie
- collections et annexes
- bureaux et bocalerie
- laboratoire d'Ichtyologie
- petits bureaux
- Musée de la Mer et logements



Lors de l'atelier d'orientation stratégique de l'Unité régionale de coordination du Mémoire d'Abidjan, en janvier 2007 à Dakar, les Etats signataires présents ont accepté à l'unanimité la proposition pour la création d'une antenne scientifique de cette Unité de coordination sur l'île de Gorée, dans des locaux disponibles de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN). Le conservateur du Musée de la Mer a présenté tout l'intérêt du projet pour une réhabilitation souhaitable des structures de l'ancienne Station de Biologie marine. Un représentant de la mairie de Gorée a exprimé tout l'intérêt du projet présenté dans la dynamique actuelle d'aménagement de l'île et le soutien communiqué du maire. Ce projet fera l'objet d'une convention entre la direction de l'IFAN et le NEPAD, et sera complémentaire d'accord pris récemment entre l'IFAN et le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris sur la biodiversité.

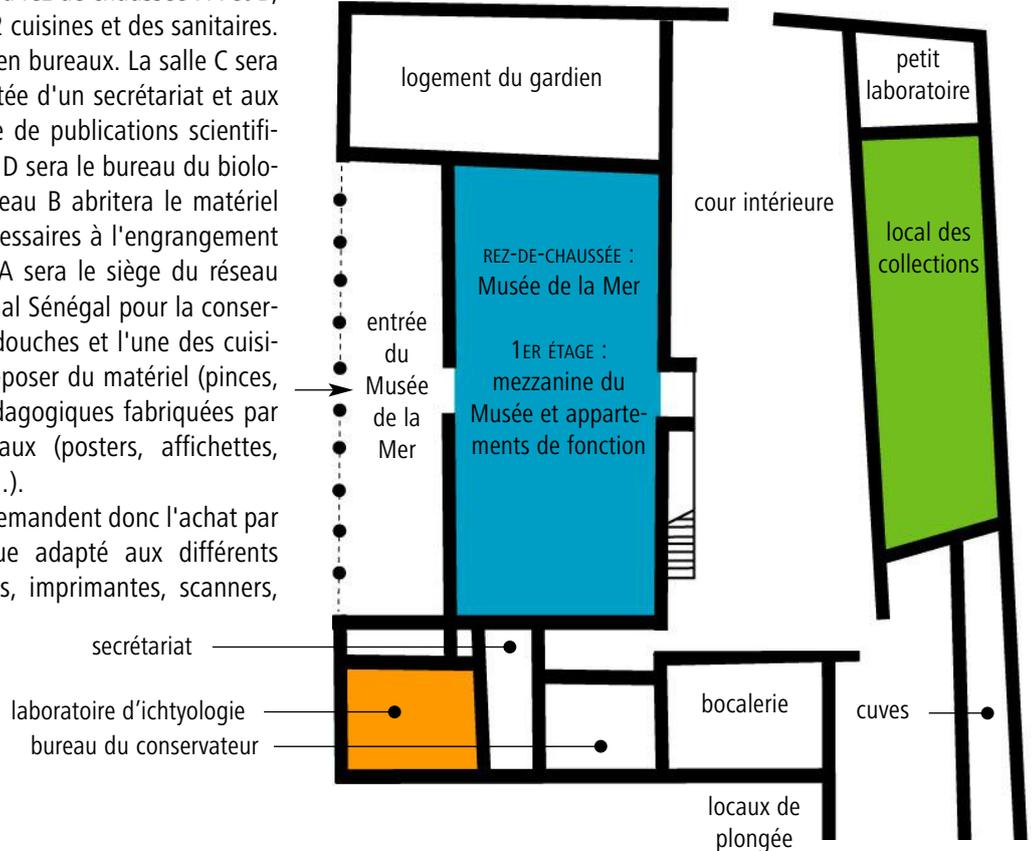
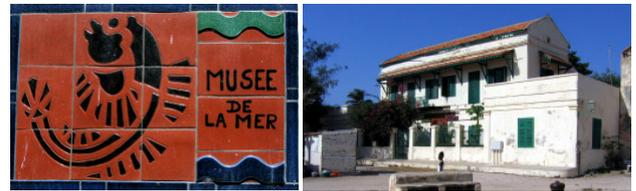
LOCAUX CONCERNÉS ET AMÉNAGEMENTS

L'antenne scientifique de l'URTOMA sensu stricto occupera l'ancien Laboratoire de Malacologie. Cela deviendra le siège scientifique du Mémorandum d'Abidjan.

Ce bâtiment comporte quatre salles (2 au rez de chaussée : A et B, 2 au premier étage : C et D), ainsi que 2 cuisines et des sanitaires. Les salles A, B, C, D seront aménagées en bureaux. La salle C sera la pièce d'accueil pour les visiteurs, dotée d'un secrétariat et aux murs d'étagères pour une bibliothèque de publications scientifiques sur les tortues marines. Le bureau D sera le bureau du biologiste responsable de l'antenne. Le bureau B abritera le matériel informatique et le personnel formé nécessaires à l'enregistrement et au stockage des données. La salle A sera le siège du réseau sous-régional TOMAO et du Plan national Sénégal pour la conservation des tortues marines. L'une des douches et l'une des cuisines feront office de réserves pour entreposer du matériel (pinces, bagues, PITs,...) et des documents pédagogiques fabriquées par URTOMA et les réseaux sous-régionaux (posters, affichettes, tracts, T-shirts, vidéos, cartes postales...).

Ces différentes destinations des salles demandent donc l'achat par l'URTOMA de matériel de bureautique adapté aux différents besoins : bureaux, chaises, ordinateurs, imprimantes, scanners, étagères, armoires...

L'Antenne disposera aussi, dans le Musée de la Mer, d'un laboratoire, de pièces pour des collections et un espace muséographique sur les tortues marines.



FONCTIONNEMENT DE L'ANTENNE SCIENTIFIQUE

L'Antenne scientifique de Gorée sera directement placée sous l'autorité du secrétaire exécutif du SINEPAD et du coordinateur de l'URTOMA. Elle travaillera en contact et sous le contrôle du Comité scientifique du Mémorandum d'Abidjan.

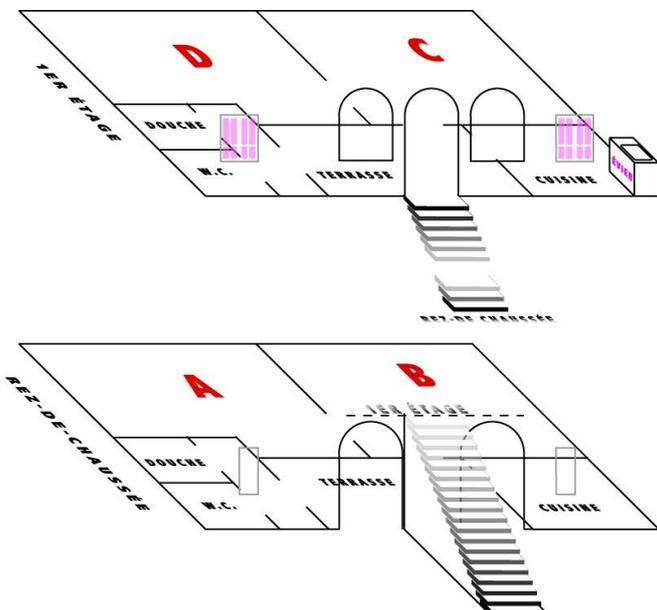
Ses principales fonctions seront :

1 > DICTER LES GRANDS AXES DE CONSERVATION ET MÉTHODOLOGIE

Le biologiste responsable de l'antenne et le coordinateur de l'URTOMA seront chargés, soit par le canal des coordinations sous-régionales, soit directement auprès des points focaux administratif et scientifique nationaux, de veiller à la correcte mise en œuvre par les projets de terrain des grands axes de conservation des espèces décidés par le Comité scientifique, selon la méthodologie standardisée recommandée.

2 > GÉRER TROIS BASES DE DONNÉES

Gérer la base de données régionale sur les tortues marines de toute l'Afrique Occidentale sera une tâche essentielle de l'antenne. Cette base régionale comprendra ipso facto la base de données pour la sous-région TOMAO et la base de données nationale sénégalaise. Ce gros travail d'enregistrement de milliers d'observations nécessitera certainement l'embauche d'une personne responsable et bien formée à cette tâche, laquelle devra à moyen terme disposer de un ou deux aides-techniques.





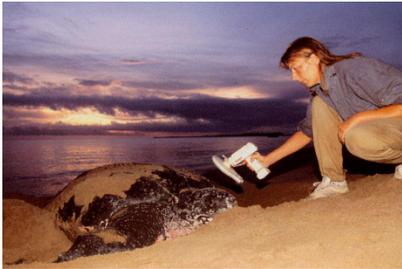
3 > SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Un espace muséographique sur les tortues marines sera créé au sein du Musée de la Mer de Gorée. Il permettra d'accueillir les quelque 100 000 touristes et 49 000 scolaires qui visitent l'île chaque année.

L'antenne préparera et stockera des documents pédagogiques dans les 4 grandes langues coloniales (français, espagnol, portugais, anglais), et les diffusera dans les pays de la Région du Mda d'Abidjan.

URTOMA et son antenne scientifique de Gorée doivent non seulement véhiculer leurs actions, leur actualité, leurs publications et leurs messages par un site Internet, mais aussi faire fonctionner un forum permanent, permettant aux acteurs des sous-régions de communiquer rapidement entre eux. Tous les documents de communication et de sensibilisation ne seront efficaces que s'ils sont fournis aux destinataires (enfants des écoles, pêcheurs, fonctionnaires, touristes, acteurs des projets...) dans leur langue maternelle.

4 > DIFFUSER DU MATÉRIEL



URTOMA et son Antenne de Gorée achètera sur ses fonds propres le matériel technique (tentes, lampes frontales, bagues Monel, PITs...) nécessaire aux projets de terrain et leur fournira celui-ci gratuitement via les coordinations sous-régionales. L'intérêt majeur de ce système est de bénéficier, lors de grosses commandes de ces matériels, de réductions importantes sur le coût d'achat.

5 > TOMAO



Le réseau TOMAO, créé par le PRCM en 2002, a besoin de maturité et d'un fonctionnement calqué sur le réseau PROTOMAC d'Afrique Centrale. Etant donné les moyens de stabilité politique et de communication internationale propres actuellement au Sénégal, il paraît plus simple que la gestion du réseau TOMAO soit confiée à l'URTOMA. Cela permet de concentrer dans les structures de l'antenne scientifique de Gorée des personnes formées et une documentation indispensable.

7 > PLAN NATIONAL POUR LE SÉNÉGAL

Le Sénégal, signataire du Mémorandum d'Abidjan, a besoin de rédiger son propre Plan d'Action national de conservation des tortues marines, et de créer un véritable projet de mise en œuvre de ce plan. Le siège de ce projet national, dépendant de la Direction des Parcs nationaux, sera hébergé par l'antenne de Gorée, profitant ainsi de la logistique de celle-ci.

Il faut maintenant une véritable équipe pour gérer un projet sénégalais qui sera sans doute divisé en micro-projets (Langue de Barbarie, région et îles dakaroises, Palmarin-Popenguine-Joal, Delta du Saloum, Casamance, sensibilisation, recherches thématiques, etc.). Il faudrait pour ça un chef de projet qui encadrerait des étudiants, des écolivolontaires... Les recherches menées dans ce cadre seront

8 > DOCUMENTATION

L'antenne de Gorée doit très vite se constituer une bibliothèque la plus riche possible en publications (versions sur papier ou en format pdf) sur les tortues marines afin de répondre aux besoins divers de l'équipe permanente, ainsi qu'aux chercheurs et étudiants de passage.

9 > RECHERCHES

L'antenne scientifique de l'URTOMA sensu stricto n'a pas pour rôle de mener des études. Si des études globales ou ponctuelles sont jugées nécessaires, celles-ci seront menées, soit par des personnes composant le Comité scientifique, soit par des chercheurs étrangers extérieurs au Comité appelés pour leurs compétences particulières, soit par des étudiants pris par l'antenne dans un but d'étude à mener. Par contre, TOMAO et le projet national sénégalais auront de nombreuses études scientifiques à mener. Celles-ci, visant à « mieux connaître pour mieux protéger les espèces » seront automatiquement conduites dans un cadre IFAN/Université, et éventuellement avec certains chercheurs de cet organisme. Au delà de recherches ciblant telle ou telle espèce de tortues marines, les structures de la Station de biologie marine de Gorée rétablie permettront des études des habitats marins et proies des tortues marines en Afrique de l'Ouest, ainsi que sur leur dégradation par diverses menaces (pollutions, réchauffement climatique...) faisant ainsi appel à des chercheurs pluri-disciplinaires. Ces recherches utiliseront, en tant que besoin, le Laboratoire d'Ichtyologie remis en état et équipé.

Il serait intéressant que les collections de Gorée, en plus des cranes exceptionnels de Caouannes qu'elles détiennent, s'enrichissent de certaines pièces stockées quasi-inutilement pour des recherches dans les collections zoologiques de l'IFAN à Dakar ou de spécimens rares et précieux pour des études provenant de toute l'Afrique Occidentale.

ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE TORTUES MARINES



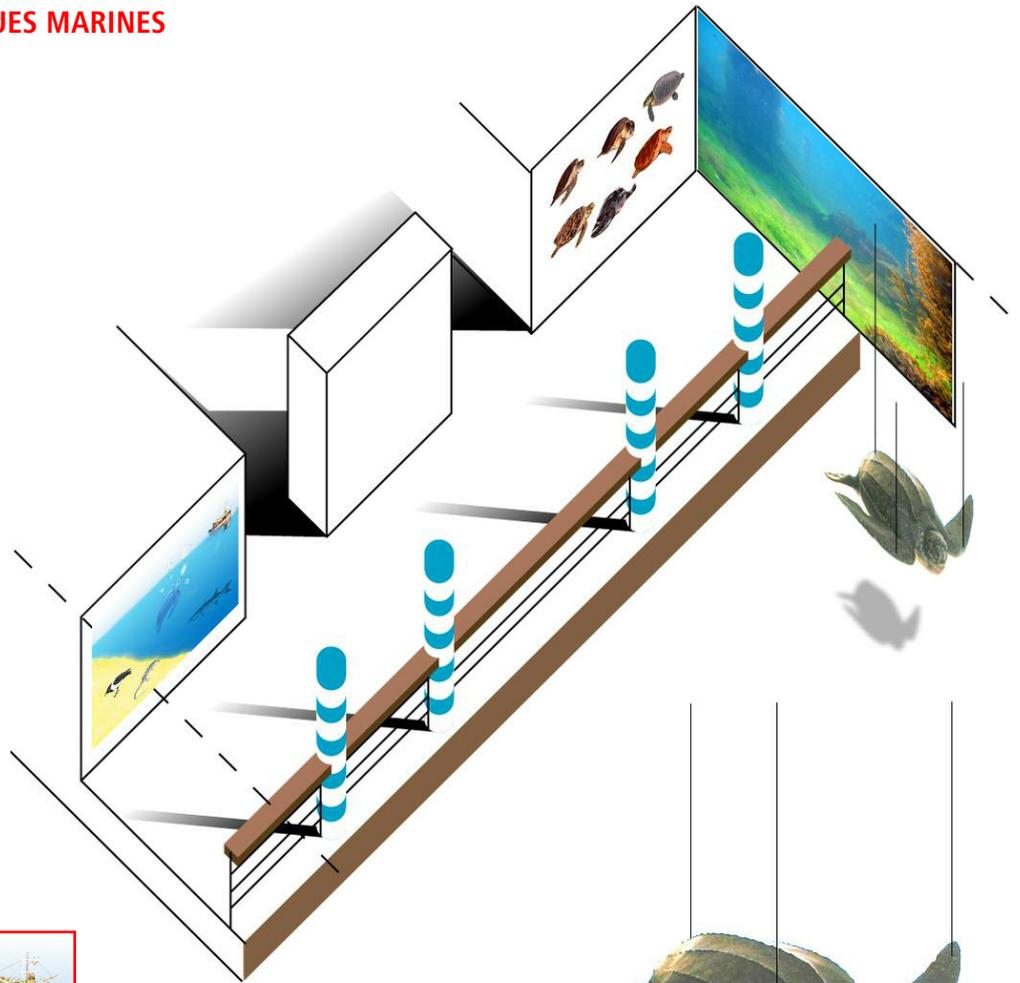
Au niveau de la mezzanine du Musée de la Mer, les trois grands panneaux (A, B, C), et la petite salle des expositions temporaires, seront transformés en un "Espace muséographique tortues marines".



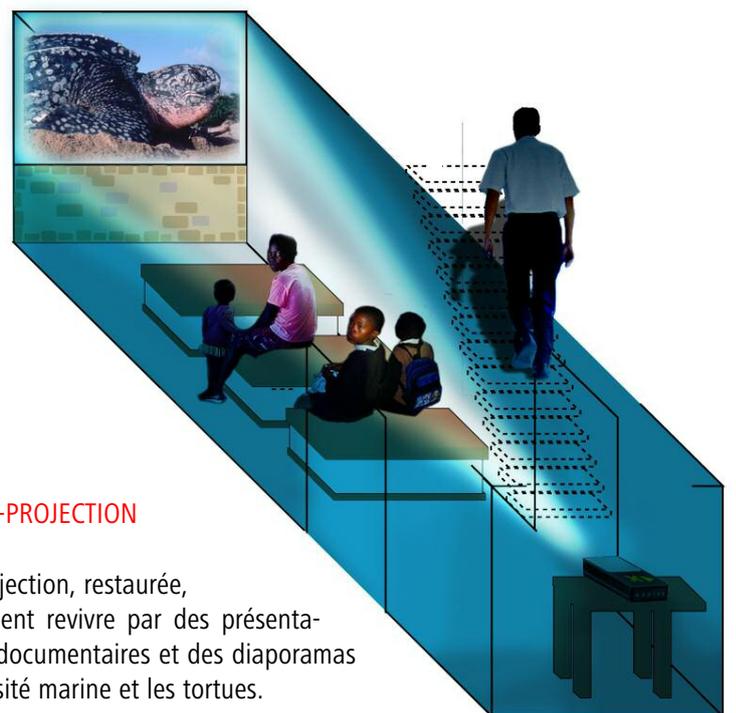
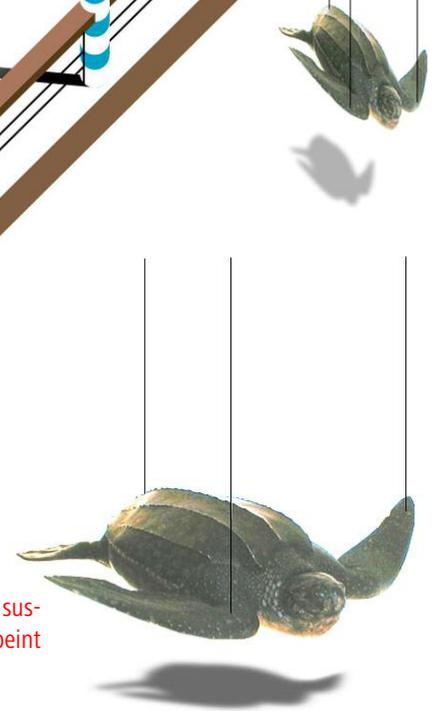
Le panneau A illustrera par des fresques peintes les diverses menaces, surtout anthropiques, pesant sur les tortues marines et les ayant conduit à leur statut actuel d'espèces aux populations en déclin.



Le panneau B représentera les espèces présentes en Afrique Occidentale.



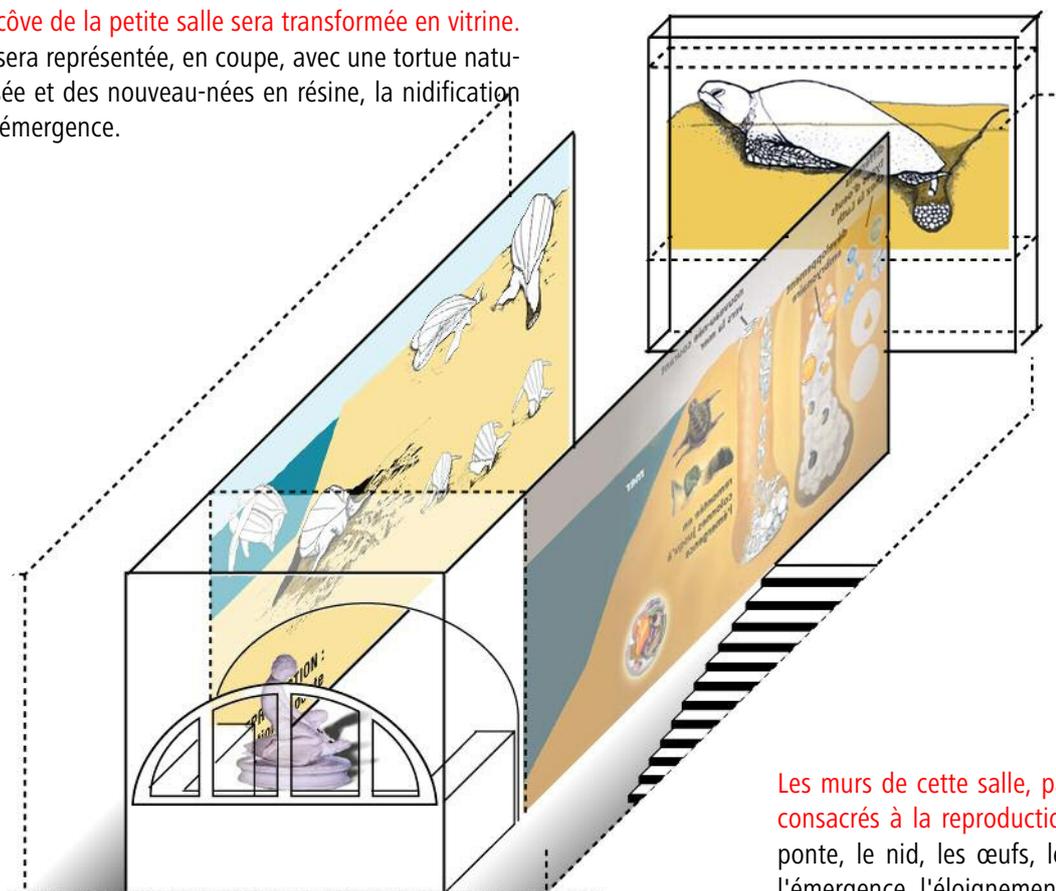
Un moulage de Luth grandeur réelle sera suspendu contre le panneau C, lequel sera peint d'un décor représentant un fond marin.



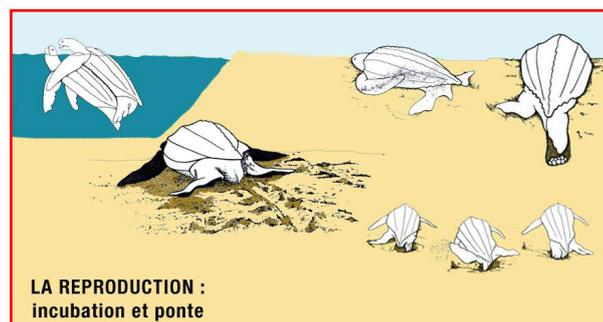
ESPACE VIDÉO-PROJECTION

La salle de projection, restaurée, pourra facilement revivre par des présentations de films documentaires et des diaporamas sur la biodiversité marine et les tortues.

L'alcôve de la petite salle sera transformée en vitrine. Il y sera représentée, en coupe, avec une tortue naturalisée et des nouveau-nés en résine, la nidification et l'émergence.



Les murs de cette salle, par des peintures murales, seront consacrés à la reproduction : accouplement, protocole de ponte, le nid, les œufs, le développement embryonnaire, l'émergence, l'éloignement des côtes.



BESOINS EN PERSONNEL

Antenne scientifique tortues marines (URTOMA)

- 1 biologiste responsable
- 1 secrétaire-assistante
- 1 technicien bases de données
- 1 aide-technicien bases de données
- 1 animateur
- chercheurs de passage
- étudiants
- 1 femme de ménage
- 1 vigile